



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

Dossier unique d'instruction Insertion par l'Activité Economique - IAE Création d'une structure de l'IAE

Conventionnement demandé au titre de :

AI

ACI

EI

ETTI

Nom de la structure porteuse :

Nom de l'atelier ou du chantier :

Dépôt dossier

1 exemplaire papier signé
accompagné des pièces



DIRECCTE - Unité Départementale de Haute-Garonne
Insertion par l'Activité Economique – Elodie BONNET
5 esplanade Compans Caffarelli - BP 98016 - 31080 Toulouse cedex

1 exemplaire mail



oc-ud31.iae@direccte.gouv.fr - elodie.bonnet@direccte.gouv.fr

Date limite de dépôt



Voir annexe 5 page 28

UD 31 reçu le:

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
PIECES A JOINDRE	3
PRESENTATION DE LA STRUCTURE	4
<i>Renseignements concernant la structure</i>	4
<i>Activités de la structure</i>	5
<i>Territoire d'intervention</i>	6
PROJET ECONOMIQUE ET COMMERCIAL	7
<i>Etude de marché</i>	7
PROJET D'INSERTION DE LA STRUCTURE	8
MOYENS MOBILISES PAR LA STRUCTURE	9
<i>Moyens humains</i>	9
<i>Moyens matériels</i>	10
ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL	11
<i>Prévisionnel Synthétique - Projection sur une période de 12 mois d'activité</i>	11
<i>Formation des salariés permanents et bénévoles - Projection sur une période de 12 mois d'activité</i>	12
<i>Formation des salariés en insertion - Projection sur une période de 12 mois d'activité</i>	12
PARTENARIATS - Etablis ou projection sur une période de 12 mois d'activité	13
BUDGET PREVISIONNEL	14
<i>Montant global des recettes d'exploitation</i>	14
<i>Subventions et transferts de charges</i>	15
<i>Autres financements</i>	16
<i>Compte prévisionnel année N de l'activité conventionnée</i>	17
<i>Compte prévisionnel année N + 1 de l'activité conventionnée</i>	18
<i>Compte prévisionnel année N + 2 de l'activité conventionnée</i>	19
DEMANDE DE FINANCEMENT	20
<i>Demande d'aide aux postes</i>	20
<i>Demande de subvention du Fonds Départemental d'Insertion - FDI</i>	20
Attestation sur l'Honneur	21
ANNEXE 1 - Attestation de délégation de signature du (de la) représentant(e) légal (e)	22
Pour Information	23
ANNEXE 2 - Fonds Département d'Insertion – FDI	23
Pour Information	24
ANNEXE 3 - Agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale	24
ANNEXE 4 - Charte Qualité Atelier et Chantier d'Insertion	25
ANNEXE 5 - Calendrier des dates de dépôt du dossier	28

PIECES A JOINDRE

Pour les sociétés

- ❑ Statuts signés
- ❑ Extrait Kbis ou inscription répertoire des métiers
- ❑ Extrait du répertoire des entreprises de l'INSEE (n°SIRET et code NAF)
- ❑ Pour les entreprises appartenant à un groupe : organigramme précisant les niveaux de participation, les effectifs, la dernière liasse fiscale pour les entreprises existantes
- ❑ Pour les ETTI, copie de la déclaration préalable d'activité de l'entreprise de travail temporaire et attestation de garantie mentionnée à l'article L 1251-49 du code du travail. Ces documents peuvent être envoyés après signature de la convention en cas de création d'entreprise ou d'établissement. S'ils ne sont pas fournis au moment de l'instruction, la demande précise le territoire sur lequel l'entreprise envisage de développer ses activités

Pour les associations

- ❑ Copie de la publication au JO ou du récépissé de déclaration à la Préfecture
- ❑ Statuts, liste des membres du conseil d'administration et du bureau avec l'indication de leur situation professionnelle
- ❑ Des informations relatives aux ressources propres (montant des cotisations, nombre de cotisants, rémunération des services rendus ...)
- ❑ Si pas assujetti à la TVA fournir l'attestation de non assujettissement à la TVA

Pour les ACI portés par des collectivités locales

- ❑ Délibération autorisant la création de l'ACI

Pour tout type de structure

- ❑ Dernière Liasse fiscale si activité existante avant demande de conventionnement
- ❑ Attestation sur l'honneur de la régularité sociale et fiscale (annexe 2)
- ❑ Fiches de poste des salariés en insertion
- ❑ Fiche de poste et CV des personnes sur les fonctions suivantes :
 - ✓ Directeur/responsable de la structure
 - ✓ Encadrant technique
 - ✓ Conseiller en insertion professionnelle
- ❑ RIB

Si le dossier n'est pas signé par le représentant légal de la structure, vous devez joindre le pouvoir de ce dernier au signataire (annexe 1)

Rappel

toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Renseignements concernant la structure

Nom de la structure :

Enseigne ou nom Atelier ou chantier :

Date de démarrage envisagée :

Forme juridique :

N° et Intitulé Convention collective appliquée :

Numéro SIRET :

Code NAF :

N° de récépissé en Préfecture :

Adresse du siège social :

Tel :

Fax :

Courriel :

Adresse du lieu de l'activité si différent siège social

Tel :

Fax :

Courriel :

Identification du responsable de la structure (le représentant légal : le président ou autre personne désignée par les statuts) :

Nom :

Prénom :

Fonction :

Téléphone :

Courriel :

Identification du directeur de la structure :

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

Identification du ou des chargé(s) d'insertion:

Nom :

Prénom :

Téléphone :

Courriel :

MEDECINE DU TRAVAIL :

OPCA :

Agence Pôle Emploi :

Nom Référent Pôle Emploi :

Votre structure dispose-t-elle d'agrément(s) administratifs(s) donnés par la Préfecture?

Si oui précisez le(s)quel(s) :

Type d'agrément :

attribué par :

en date du :

Votre structure est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui

non

Votre structure a-t-elle l'agrément d'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)?

oui

non

Votre structure dispose-t-elle d'un Commissaire aux comptes ?

oui

non

Adhérez-vous à un réseau ?

oui

non

Si oui lequel (s) ?

Votre structure est-elle assujettie à la TVA ?

oui

non

Activités de la structure

- Quelles sont les activités de la SIAE (exemple : entretien d'un lieu, activités du bâtiment, recyclage des déchets...)?
- Ces activités ont-elles des spécificités particulièrement adaptées aux publics en insertion et à leurs besoins ? si oui les quelles ?
- Intitulé des postes des salariés en insertion :
- Avez-vous un client / donneur d'ordre qui représente plus de 50 % de votre chiffre d'affaire ?
 oui non
- Préciser le nombre de clients / donneurs d'ordre qui représentent plus de 25 % de votre chiffre d'affaire :
 aucun un deux trois

Les axes de développement que vous envisagez dans l'avenir :

Territoire d'intervention

Préciser :

- le territoire sur lequel la structure intervient
- le territoire où résident les salariés en insertion

La SIAE est-elle dans un territoire couvert par :

- une maison de l'emploi
- par un PLIE
- Quartier prioritaire politique de la ville

Est-elle située en milieu rural ?

si oui, est-elle en ZRR – Zone de Revitalisation Rurale,

Avez-vous des salariés habitant en Quartier prioritaire de la Politique de la Ville - QPV ?

Si oui préciser le nombre :

Organisation des antennes (obligatoire pour les AI et les ETTI) :

Siège et Antennes	Jours d'ouverture	Horaires d'ouverture

PROJET ECONOMIQUE ET COMMERCIAL

Etude de marché

Présentez : le marché, la politique commerciale, les moyens de production, l'organisation du modèle économique ...

PROJET D'INSERTION DE LA STRUCTURE

Motivation de la création de la Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), contexte.

Rôles et descriptifs des actions menées par le conseiller d'insertion professionnel, l'encadrant technique et les permanents : accueil, embauches, organisation du suivi des salariés en insertion ...

Actions d'accompagnement détaillées à compléter page 11

Formations des salariés permanents et des salariés en insertion détaillées à compléter page 12

Partenariats détaillés à compléter page 13

Informations complémentaires à apporter au projet d'insertion pour :

ACI : prévoir la mise en place d'un comité de pilotage et d'un comité technique (composition, rythme...)

Tous les indicateurs complétés dans ce dossier seront abordés lors du dialogue de gestion de votre structure avec l'Unité Territoriale Haute-Garonne de la Direccte Midi-Pyrénées.

MOYENS MOBILISES PAR LA STRUCTURE

Moyens humains

1 - Tableau du personnel encadrant permanent (hors bénévole et salariés en insertion)

Pour les structures ayant des conventions sur d'autres départements ne prendre en compte que les salariés de Haute-Garonne

Précisez le type de contrat (CDI, CDD, professionnalisation, contrat aidé...) et la (les) date(s) d'embauche(s) prévue(s)

Période de 12 mois d'activité	Fonctions	type de contrat	Effectifs	Temps de travail mensuel en heures	ETP
Gestion – Administration <i>Noms et prénoms :</i>					
Nombre total de personnes			0,00		0,00
Accompagnement social, professionnel et formation <i>Noms et prénoms :</i>					
Nombre total de personnes			0,00		0,00
Encadrement technique et ouvrier de production <i>Noms et prénoms :</i>					
Nombre total de personnes			0,00		0,00
Total salariés permanents			0,00		0,00

Montant des 3 plus hautes rémunérations (non nominatives) du personnel permanent

Montant brut mensuel	Durée du travail correspondant

2 - Valorisation du bénévolat (pour les associations non assujetties à l'impôt sur les sociétés), ETP par fonction

Période de 12 mois d'activité		
Nombre	Fonction	ETP

Moyens matériels

1 – Les Locaux

	Nombre	Surface (m ²)	Modalité d'occupation		
			Propriétaire	Locataire	Mise à disposition gracieuse
Bureaux					
Salle de formation					
Atelier de production					
Espace de vente					
Salle de réunion					

2 - Les autres matériels

Décrivez les autres moyens matériels que votre structure utilise dans le cadre de ses activités conventionnées au titre de l'IAE (véhicules, machine utile à la production, autres équipements...). Précisez l'état de vétusté et les éventuels projets de renouvellement ou d'achat de nouveaux équipements :

ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL

Prévisionnel Synthétique - Projection sur une période de 12 mois d'activité

Type d'action	Nombre de salariés	Nombre d'actions envisagées	Description des principales actions à mener (dispositifs mis en œuvre, organismes sollicités ...)
Actions d'accompagnement visant à faciliter l' accès à la santé			
Actions d'accompagnement relevant du logement			
Actions d'accompagnement visant à résoudre les freins à la mobilité			
Actions d'accompagnement destinées à l' apprentissage de l'autonomie			
Actions de mobilisation pour l'emploi			
Actions liées à la réalisation du projet et à l'accompagnement au retour à l'emploi (CV, lettre motivation, consultation offre emploi Pôle Emploi,...)			
Actions permettant l'accès à la formation			
Actions d'accompagnement relatives au développement personnel (loisirs, culture ...)			
Actions d'accompagnement relevant d' autres problématiques (préciser)			

Formation des salariés permanents et bénévoles - Projection sur une période de 12 mois d'activité

Fonction des salariés	Nombre de salariés	Intitulé de la formation	Nb d'heures	Organisme de formation	Coût	Financeurs
TOTAL						

Formation des salariés en insertion - Projection sur une période de 12 mois d'activité

Intitulé de la formation	Nb Salariés	Nb d'heures	- Organisme de formation ou en interne - intitulé de la formation	Coût	Financeurs
Mobilisation pour l'emploi (information sur les métiers et les secteurs en tension, visites d'entreprises, ...)					
Réalisation du projet et accompagnements au retour à l'emploi					
Acquisition savoir faire et savoir être autour du travail					
Adaptation au poste de travail (hygiène, sécurité, réglementation du travail, ...)					
Evaluation des capacités professionnelles (période d'immersion, plateforme vocationnelle et atelier décider de se former Pôle Emploi, ...)					
Formations qualifiantes, diplômantes, VAE					
Autres					
TOTAL					

PARTENARIATS - Etablis ou projection sur une période de 12 mois d'activité

Préciser les liens et partenariats (hors UD 31) en fonction des finalités poursuivies :

Avant l'embauche ou l'entrée dans la SIAE :	
Au regard de la fonction d'insertion au profit des bénéficiaires	
Pour faire connaître l'offre d'insertion aux prescripteurs	
Pour le recrutement	
Pour l'accueil et l'intégration	
Pendant le contrat ou durant la période :	
Pour la résolution des problématiques sociales	
Pour évaluer les compétences	
Pour valoriser (valider) les compétences	
Pour élaborer et mettre en place les plans de formation	
Pour l'accompagnement professionnel	
Pour préparer la sortie	
Au regard de la fonction économique :	
Pour maintenir et/ou développer le volume d'activité de la structure	
Pour valoriser la fonction d'utilité sociale des activités développées	
Pour favoriser l'ancrage territorial de la structure	
Contribution au développement durable	

BUDGET PREVISIONNEL

Montant global des recettes d'exploitation

RECETTES D'EXPLOITATION	Année N	N+1	N+2
Chiffre d'Affaires détaillé			
Autres produits d'exploitation			
Cotisation Adhérents			
Autre			
TOTAL	0 €	0 €	0 €

SUBVENTIONS		Montant net		
		Année N	N+1	N+2
Etat				
DIRECCTE UT31 POLITIQUE DE LA VILLE Autre	aide au poste			
	Fond Départemental d'Insertion			
	Autre financement			
	précisez			
Collectivités Territoriales				
Région	Jeunes			
	Autre (hors emplois associatifs)			
Département	Aide aux postes			
	Encadrement technique			
	Autres			
Communes Communauté d'Agglomération, de communes, EPCI				
	préciser			
Autre	précisez			
PLIE				
Fonds Européen				
Autres financeurs				
CAF Caisse d'Epargne PELS Fondations Autres				
	précisez			
	précisez			
TOTAL		0 €	0 €	0 €

Autres financements

	Année N	N+1	N+2
Prêts bancaires			
CREDIT BAIL			
Fonds de Garantie pour les structures de l'Insertion par l'Economique (France Active)			
Autres			

Mises à disposition à Titre gratuit

- Personnel
- Matériel
- locaux

Compte prévisionnel année N de l'activité conventionnée

CHARGES			PRODUITS		
60	Achats	0 €	70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		0 €
601	Achats de matière première				
602	Achats stockés				
604	Prestations de services				
605	Achat matériel				
606	Achats fournitures non stockées				
607	Achats de marchandises				
61	Charges externes	0 €	71 – Productions stockées		
611	Sous-traitance générale		72 – Productions immobilisées		
612	Crédit-bail		74 - Subventions		0 €
613	Locations immobilières		Ville de *		
613	Locations mobilières				
614	Charges locatives				
615	Entretien réparations				
616	Primes d'assurances		Communauté de Communes ou Urbaine de*		
617	Etudes et recherches				
618	Documentation générale et colloques				
62	Autres charges externes	0 €	Conseil Général*		
621	Personnel extérieur à l'entreprise				
622	Honoraires				
	Presta. formation/tutorat personnel insertion				
	Prestataire action hors formation/tutorat		Conseil Régional*		
623	Publications				
624	Transports et déplacement				
625	Voyages, missions et réceptions				
626	Frais de télécom et postaux		Etat*		
627	Service bancaire				
628	Divers				
63	Impôts et taxes sur salaires	0 €			
631	Taxes sur salaires				
633	Vers. Formation, transport, construction		Opérateur unique		
			PLIE		
635	Impôts directs, indirects et droits		POLITIQUE DE LA VILLE		
64	Salaires et charges	0 €	FSE		
	Gestion administration **		AUTRES		
	Accompagnement social-emploi-formation				
	Encadrement technique				
	Personnel insertion				
	Autres personnel hors activité insertion				
	Autres frais pour le personnel en insertion				
	Autres charges sociales : Médecine du travail				
65	Charges de gestion courante		75	Produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements		78	Reprises sur amort. et provisions	
68	Dotations aux provisions		79	Transfert de charges	
69	Impôt sur société ***				
TOTAL CHARGES		0 €	TOTAL PRODUITS		0 €
Emplois des contributions volontaires			Contributions volontaires en nature		
	Secours en nature, alimentaires, vestimentaires		Bénévolat		
	Mise à disposition de biens (locaux, matériel..)		Prestations en nature		
	Prestations		Dons en nature		
	Personnel bénévole				
Excédent		0 €	Déficit		0 €
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €

* Préciser le nom de la collectivité et la nature des subventions parmi les suivantes :

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------|
| - accompagnement socioprofessionnel | - aides aux postes | - formation |
| - aides au projet (dont FDI) | - autres (à préciser) | - contrats aidés |

** Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la rémunération des dirigeants non salariés

*** Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la participation des salariés aux résultats

Compte prévisionnel année N + 1 de l'activité conventionnée

CHARGES			PRODUITS		
60	Achats	0 €	70 Vente de produits finis, prestations de services, marchandises		0 €
601	Achats de matière première				
602	Achats stockés				
604	Prestations de services				
605	Achat matériel				
606	Achats fournitures non stockées				
607	Achats de marchandises				
61	Charges externes	0 €	71 – Productions stockées		
611	Sous-traitance générale		72 – Productions immobilisées		
612	Crédit-bail		74 - Subventions		0 €
613	Locations immobilières		Ville de *		
613	Locations mobilières				
614	Charges locatives				
615	Entretien réparations				
616	Primes d'assurances		Communauté de Communes ou Urbaine de*		
617	Etudes et recherches				
618	Documentation générale et colloques				
62	Autres charges externes	0 €	Conseil Général*		
621	Personnel extérieur à l'entreprise				
622	Honoraires				
	Presta. formation/tutorat personnel insertion				
	Prestataire action hors formation/tutorat		Conseil Régional*		
623	Publications				
624	Transports et déplacement				
625	Voyages, missions et réceptions				
626	Frais de télécom et postaux		Etat*		
627	Service bancaire				
628	Divers				
63	Impôts et taxes sur salaires	0 €	Opérateur unique		
631	Taxes sur salaires				
633	Vers. Formation, transport, construction		PLIE		
635	Impôts directs, indirects et droits		POLITIQUE DE LA VILLE		
64	Salaires et charges	0 €	FSE		
	Gestion administration **		AUTRES		
	Accompagnement social-emploi-formation				
	Encadrement technique				
	Personnel insertion				
	Autres personnel hors activité insertion				
	Autres frais pour le personnel en insertion				
	Autres charges sociales : Médecine du travail				
65	Charges de gestion courante		75	Produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements		78	Reprises sur amort. et provisions	
68	Dotations aux provisions		79	Transfert de charges	
69	Impôt sur société ***				
TOTAL CHARGES		0 €	TOTAL PRODUITS		0 €
Emplois des contributions volontaires			Contributions volontaires en nature		
	Secours en nature, alimentaires, vestimentaires			Bénévolat	
	Mise à disposition de biens (locaux, matériel...)			Prestations en nature	
	Prestations			Dons en nature	
	Personnel bénévole				
Excédent		0 €	Déficit		0 €
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €

* Préciser le nom de la collectivité et la nature des subventions parmi les suivantes :

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------|
| - accompagnement socioprofessionnel | - aides aux postes | - formation |
| - aides au projet (dont FDI) | - autres (à préciser) | - contrats aidés |

** Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la rémunération des dirigeants non salariés

*** Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la participation des salariés aux résultats

Compte prévisionnel *année N + 2* de l'activité conventionnée

CHARGES			PRODUITS		
60	Achats	0 €	70	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	0 €
601	Achats de matière première				
602	Achats stockés				
604	Prestations de services				
605	Achat matériel				
606	Achats fournitures non stockées				
607	Achats de marchandises				
61	Charges externes	0 €	71	Productions stockées	
611	Sous-traitance générale		72	Productions immobilisées	
612	Crédit-bail		74	Subventions	0 €
613	Locations immobilières				
613	Locations mobilières				
614	Charges locatives				
615	Entretien réparations				
616	Primes d'assurances				
617	Etudes et recherches				
618	Documentation générale et colloques				
62	Autres charges externes	0 €			
621	Personnel extérieur à l'entreprise				
622	Honoraires				
	Presta. formation/tutorat personnel insertion				
	Prestataire action hors formation/tutorat				
623	Publications				
624	Transports et déplacement				
625	Voyages, missions et réceptions				
626	Frais de télécom et postaux				
627	Service bancaire				
628	Divers				
63	Impôts et taxes sur salaires	0 €			
631	Taxes sur salaires				
633	Vers. Formation, transport, construction				
635	Impôts directs, indirects et droits				
64	Salaires et charges	0 €			
	Gestion administration **				
	Accompagnement social-emploi-formation				
	Encadrement technique				
	Personnel insertion				
	Autres personnel hors activité insertion				
	Autres frais pour le personnel en insertion				
	Autres charges sociales : Médecine du travail				
65	Charges de gestion courante		75	Produits de gestion courante	
66	Charges financières		76	Produits financiers	
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	
68	Dotations aux amortissements		78	Reprises sur amort. et provisions	
68	Dotations aux provisions		79	Transfert de charges	
69	Impôt sur société ***				
TOTAL CHARGES		0 €	TOTAL PRODUITS		0 €
Emplois des contributions volontaires			Contributions volontaires en nature		
	Secours en nature, alimentaires, vestimentaires			Bénévolat	
	Mise à disposition de biens (locaux, matériel...)			Prestations en nature	
	Prestations			Dons en nature	
	Personnel bénévole				
Excédent		0 €	Déficit		0 €
TOTAL		0 €	TOTAL		0 €

* Préciser le nom de la collectivité et la nature des subventions parmi les suivantes :

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------------|------------------|
| - accompagnement socioprofessionnel | - aides aux postes | - formation |
| - aides au projet (dont FDI) | - autres (à préciser) | - contrats aidés |

** Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la rémunération des dirigeants non salariés

*** Pour les structures qui ne sont pas constituées sous forme associative, possibilité d'intégrer la participation des salariés aux résultats

DEMANDE DE FINANCEMENT

Demande d'aide aux postes

	Année N			N+1			N+2		
	Nombre de postes en ETP	Aide par poste	Total subvention	Nombre de postes en ETP	Aide par poste	Total subvention	Nombre de postes en ETP	Aide par poste	Total subvention
EI		10 363 €	0 €		10 363 €	0 €		10 363 €	0 €
ACI		19 897 €	0 €		19 897 €	0 €		19 897 €	0 €
AI		1 347 €	0 €		1 347 €	0 €		1 347 €	0 €
ETTI		4 405 €	0 €		4 405 €	0 €		4 405 €	0 €

Intitulé des postes

EI	
ACI	

Demande de subvention du Fonds Départemental d'Insertion - FDI

Envisagez-vous de formuler une demande de FDI ?

oui

non

Montant de la subvention demandée à l'Etat

€

Nature de l'action envisagée :

Aide au conseil ou Etude de faisabilité

Aide au Démarrage d'une structure nouvelle

Si vous sollicitez une aide du FDI :

- remplir le dossier spécifique présentant le projet (à demander auprès de l'UD 31)

- le déposer avec le présent dossier

Attestation sur l'Honneur

Cette attestation doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné (e) _____ (nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association " _____ "

- certifie que l'association ou l'entreprise est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements correspondants ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires ;
- certifie demander une subvention de _____ €

Fait, le _____ à _____

Signature et cachet

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du Code Pénal.

En cas de manquement au règlement des cotisations URSSAF, la structure sera déconventionnée sans délais.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'Etablissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

ANNEXE 1 - Attestation de délégation de signature du (de la) représentant(e) légal (e)

A compléter si le ou la représentant(e) légal(e) de l'organisme souhaite déléguer sa signature pour tous les documents relatifs à l'insertion par l'activité économique (IAE).

Je soussigné(e), _____ (nom, prénom et qualité du ou de la représentant(e) légal(e), de _____ (nom de l'organisme bénéficiaire qui sollicite une aide de l'IAE, désigné dans le présent dossier), ayant qualité pour l'engager juridiquement, atteste que délégation de signature est donnée à _____ (nom, prénom et qualité du délégataire), à l'effet de signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de l'opération décrite dans la présente demande de subvention, à son suivi administratif et financier et tout document sollicité par les instances habilitées au suivi, à l'évaluation et au contrôle des aides de l'IAE.

Les documents signés en application de la présente délégation de signature, comporteront la mention « pour le (ou la) représentant (e) légal(e) et par délégation ».

Je m'engage à faire connaître toute limitation apportée à cette délégation de signature.

Fait, le _____ à _____

Signature et cachet

Pour Information

ANNEXE 2 - Fonds Département d'Insertion – FDI

[Articles R. 5132-44 à 47 du code du travail](#)

[Circulaire DGEFP n°2005-28 du 28 juillet 2005](#)

STRUCTURES BENEFICIAIRES :

Les entreprises d'insertion, les entreprises de travail temporaire d'insertion, les associations intermédiaires, les ateliers et chantiers d'insertion.

OBJECTIFS :

Intervenir dans le cadre de la création

AIDES ACCORDEES PAR L'ETAT

- aide au démarrage

Pour soutenir la création de nouvelles structures, en complémentarité avec les outils d'intervention de droit commun de l'Etat (outils d'aide et d'appui à la création d'entreprise, DLA...). Il appartient à l'Etat de définir l'assiette de calcul de l'aide.

- aide au conseil

Dans la perspective de création d'une SIAE cette aide a pour objet d'identifier et d'établir un projet économique, financier et social réaliste.

Limitées à 70% du montant des études dans la limite de 15 000 € TTC par opération peuvent être articulées avec les aides des dispositifs locaux d'accompagnement (DLA).

CONDITIONS DE VERSEMENT DE L'AIDE

La structure qui sollicite du FDI doit déposer une demande de conventionnement auprès de la DIRECCTE qui évalue la qualité du projet présenté par la structure. La demande est soumise à l'avis du conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE). Le montant est déterminé par le préfet de département en fonction du projet, des crédits disponibles et de l'avis du CDIAE. L'attribution du FDI fait l'objet d'une convention entre l'Etat, l'organisme, qui mentionnent la nature, la durée et l'objet de l'action financée.

L'aide est versée par l'Agence de services et de paiement (ASP) en deux fois : une avance de 40% du montant total de l'aide dès la signature de la convention et le solde au vu du bilan de la réalisation des actions approuvé par l'Etat.

Pour Information

ANNEXE 3 - Agrément Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale

[Article L3332-17-1](#)

[LOI n°2014-856 du 31 juillet 2014 - art. 11](#)

Les Structures de l'Insertion par l'Activité Economique bénéficient de plein droit de l'agrément ESUS.

L'intérêt pour une SIAE à être reconnue ESUS réside dans le fait que cela lui permet d'avoir accès aux fonds solidaires des sociétés spécialisées dans l'épargne salariale.

Dossier de 1ère demande d'agrément

Le dossier se compose de :

- une copie des statuts en vigueur
- une copie de la convention «Insertion par l'Activité Economique» en cours de validité
- une attestation du dirigeant certifiant que les titres de capital de l'entreprise, lorsqu'ils existent, ne sont pas admis aux négociations sur un marché d'instruments financiers, français ou étranger, dont le fonctionnement est assuré par une entreprise de marché ou un prestataire de services d'investissement ou tout autre organisme similaire étranger

Demande de renouvellement d'agrément

La demande est accompagnée d'un dossier contenant la mise à jour des documents déposés lors de la demande précédente.

Dossier à adresser en 3 exemplaires à :

DIRECCTE - UD 31
Pôle insertion
4ème Etage
Nicolas DEROZIERES
5 esplanade Compans Caffarelli
31080 TOULOUSE CEDEX 6

ANNEXE 4 - Charte Qualité Atelier et Chantier d'Insertion

La charte précise les conditions et les modalités de versement de l'aide de l'Etat aux ACI pour 2018

Nom de la structure porteuse :

Nom du chantier ou atelier :

Adresse :

Tél :

Fax :

Courriel :

Nom du responsable de l'ACI :

I - LES CONDITIONS

I-1 – Mixité du public

L'expérience a montré que sur un chantier d'insertion, la mixité homme/femme, bénéficiaires de minima sociaux, CLD, jeunes, a toujours été la clé d'un équilibre mais également la clé de la réussite en matière de sorties positives.

I-2 – Qualité de l'accompagnement socioprofessionnelle et technique

Les accompagnants socioprofessionnels et techniques doivent être des salariés permanents en contrats non aidés (hors CIE). Ils doivent avoir les compétences, la formation et/ou l'expérience et les diplômes (ou être en phase de formation) pour exercer leur métier (joindre C.V., fiche de poste et contrat des encadrants techniques et socioprofessionnels).

Ils doivent être en capacité de mettre en œuvre les outils de suivi et les faire évoluer. Ils doivent être en mesure de réaliser un 1^{er} diagnostic sur la situation administrative, la situation socioprofessionnelle, aider les salariés en insertion dans l'élaboration d'un projet professionnel débouchant sur un emploi stable et durable en actionnant les partenariats évoqués dans les paragraphes suivants.

L'accompagnement technique doit couvrir entièrement le temps de présence des salariés en insertion et pouvoir dégager des plages horaires pour la coordination avec les autres intervenants.

Préconisation d'1 ETP d'encadrant technique pour 8 ETP en insertion.

L'accompagnant socioprofessionnel doit être présent sur le chantier 1 jour/semaine à minima pour 8 ETP.

Il rencontrera une fois par mois chaque salarié pour faire le bilan des actions menées et évaluer la progression du parcours. Cet entretien peut être réalisé avec l'encadrant technique, le référent professionnel du Conseil Général et/ou le référent Pôle Emploi s'il y a lieu.

Une complémentarité et une coordination étroite doivent être organisées entre référents et encadrants.

L'accompagnement doit être individualisé (entretiens individuels et/ou collectifs lorsque le thème le permet).

L'accompagnement se fait principalement sur le lieu de travail et/ou sur un lieu proche du lieu de travail (salle mise à disposition sur la commune) ; cependant, une progression dans le parcours du salarié en insertion doit permettre de délocaliser les entretiens pour préparer à la mobilité, pour accéder à une documentation ou des outils spécifiques.

I – 3 – Le Partenariat

Un partenariat actif doit être développé sur les différents objectifs recensés : la levée des freins socio-professionnels, l'orientation professionnelle, l'élaboration d'un parcours, les relais en cas de réorientation, les sorties emploi ou formation professionnelle qualifiante ou diplômante

Partenariat en particulier avec :

❖ Pôle Emploi :

Pour permettre aux salariés de bénéficier des prestations de Pôle Emploi et aux conseillers en insertion professionnelle des structures de participer aux CTA (Comités Techniques d'animation de Pôle Emploi) pour développer les parcours d'insertion (évaluation des capacités et compétences en recourant le plus possible aux prestations Pôle Emploi)

❖ Les structures partenaires de l'IAE (autres SIAE) :

Afin de permettre une progression dans le parcours des salariés de l'IAE et les préparer à une sortie emploi

❖ Les partenaires institutionnels :

Pour avoir un suivi cohérent avec les référents du PLIE, du Conseil Départemental ...s'il y a lieu

❖ Les branches professionnelles et les entreprises locales :

- Entretien des liens particuliers avec les entreprises locales pouvant servir de débouché vers l'emploi.
- Se rapprocher de toutes les branches professionnelles et des GEIQ.
(En particulier les branches professionnelles dont les métiers sont en tension, offres non pourvues dans le BTP, le service aux particuliers, la logistique ...)
- Proposer aux entreprises des périodes de mise en situation en milieu professionnel

I – 4 – Appréciation des résultats de l'insertion

Le taux de retour à l'emploi à la sortie de l'ACI prévu dans la circulaire est de :

- 25 % sorties emploi durable
- 60 % sorties dynamiques

Rappel :

Sorties emploi durable : CDI, CDD + de 6 mois, Intégration fonction publique, création d'entreprise

+ Sorties emploi de transition : CDD - de 6 mois, contrats aidés secteur marchand et non-marchand

+ Sorties positives : embauche dans une autre SIAE, entrée en formation, autre sortie reconnue positive, prise droit à la retraite

= Sorties Dynamiques

1 – 5 – Comité de Pilotage et Technique

Le calendrier du (des) comité(s) de pilotage et du (des) comité(s) technique(s) prévu(s) doivent être respectés ainsi que leur composition conformément aux propositions établies dans le dossier de demande de renouvellement (ou de la 1^{ère} demande de conventionnement)

Les comités techniques se dérouleront sur la même ½ journée ou séparés du comité de pilotage

II - Le FINANCEMENT

❖ Montant Socle = Les aides au poste

Montant pour un ETP :

19 897 €*

*Se référer à l'arrêté en vigueur déterminant les montants de l'aide au poste

❖ Modulation :

Niveaux de modulation de 0 % à 10 %

3 critères : - situation des publics à l'entrée 35 %
- efforts d'insertion 40 %
- résultats en termes d'insertion 25 %

Sur la base du classement régional des moyennes des SIAE

Montant pour un ETP :

- minimum (0%)	19 897,00 €
- maximum (10%)	19 897 € + 1 989,7 € = 21 886,7 €

III - L'EVALUATION :

L'évaluation sera effectuée par l'Etat (DIRECCTE - UD 31) et Pôle Emploi lors du dialogue de gestion annuel qui en tiendront informé le pré-CDIAE et le CDIAE.

(Cf : articles 8, 9, 11 et 12 de la convention signée entre l'Etat et les structures autorisées à mettre en œuvre les ateliers et chantiers d'insertion)

Fait à _____, le _____

La présente Charte Qualité est lue et approuvée par la structure porteuse de l'ACI :

Structure porteuse

(tampon, signature, nom et qualité du signataire)

ANNEXE 5 – Calendrier des dates de dépôt du dossier

Calendrier 2019		
Date limite dépôt Dossier	CDIAE	
	Préfecture – Salle des Gardes	
20 juin 2019	Jeudi 11 juillet	14 h
2 septembre 2019	Jeudi 26 septembre	14 h
14 octobre 2019	Jeudi 14 novembre	14 h